

L'U2P demande aux candidats de mettre l'accent sur les entreprises de proximité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22.04.12

Paris, 27 avril 2021

Page : 1/1

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Développement économique, apprentissage et formation professionnelle, aménagement du territoire, fiscalité locale, marchés publics, les attributions des exécutifs régionaux et départementaux intéressent très directement les entreprises de proximité. Inversement, **les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux, implantés en tous points du territoire, dans les centres-villes comme en milieu rural et dans les zones péri-urbaines, sont un levier économique essentiel pour les régions et les départements.**

C'est pourquoi l'U2P tient à formuler ses propositions à destination des élus et des candidats aux élections régionales et départementales. Elles comportent trois grands volets :

- orientation, apprentissage, formation continue et emploi ;
- enjeux économiques et transition écologique ;
- dialogue social.

À travers ces propositions, l'U2P s'attache à suivre un fil conducteur clair : face aux défis sanitaires, économiques et écologiques, il est plus que jamais nécessaire de mieux associer les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux aux politiques publiques.

Qu'il s'agisse de simplifier les démarches administratives, de garantir l'accès des entreprises de proximité aux marchés publics, d'adapter systématiquement la réglementation et les dispositifs d'accompagnement aux contraintes des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux, ou encore de contenir la fiscalité, **les propositions de l'U2P sont autant de clés pour libérer le potentiel des 3 millions d'entreprises de proximité installées partout en France.**

Consultez le livre blanc de l'U2P :

<https://fr.calameo.com/read/006146379056c6ca97b9f?page=1>

« Ce que l'U2P défendra » : retrouvez l'intervention du président de l'U2P, Dominique Métayer, pour l'U2P TV : <https://www.youtube.com/watch?v=Wa7OHkUmpsE>

